

Formation Hab. Elec. en BT et HT

Préparation à l'habilitation électrique Basse-Tension et Haute-Tension - Opérations d'ordre électrique en Basse-Tension et Haute-Tension (BT-HTA)



(Ref : MOD_2023029)

ORGANISATION

Durée du module :

28 heures sur 4 jours

Nombre de stagiaires :

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de stagiaires est de 2 à 10 par groupe

Intervenant :

Formateur en prévention des risques - spécialiste en risque électrique

Lieu :

A Définir d'un commun accord (vos ou nos locaux)

Délais d'accès :

En intra-entreprise : à définir d'un commun accord (le plus tôt possible en fonction de vos disponibilités et de celles d'AFP97 - si formation INRS, délai minimum de 15 jours)

En inter-entreprises : calendrier regroupant l'ensemble des sessions ouvertes sur certaines thématiques de formation - nous consulter.

NB : dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO, Pôle Emploi, CPF ou autres, assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.

Tarif :

980,00 € / personne

Personne en situation de handicap : merci de nous contacter pour étudier la faisabilité de réalisation de cette formation selon votre handicap.



STATISTIQUES 2023

Nombre de sessions : 16
Nombre de stagiaires formés : 58
Taux de réussite : 100%
* stats Hab. Elec. globales

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Public visé :

Cette formation est ouverte à toute personne chargée d'assurer des opérations d'ordre électrique, travaux, interventions, essais, mesures, ou autres opérations sur des installations électrique en BT/HTA - nous préciser le niveau d'HE souhaité pour chaque stagiaire.

Niveau d'habilitation concernés : B0-H0-H0V, B1(V)-H1(V), B2(V)-H2(V), B2V-H2V ESSAI, BR, BE-HE ESSAI ET/OU MESURE ET/OU VERIFICATION, BC-HC,

Prérequis :

Néant

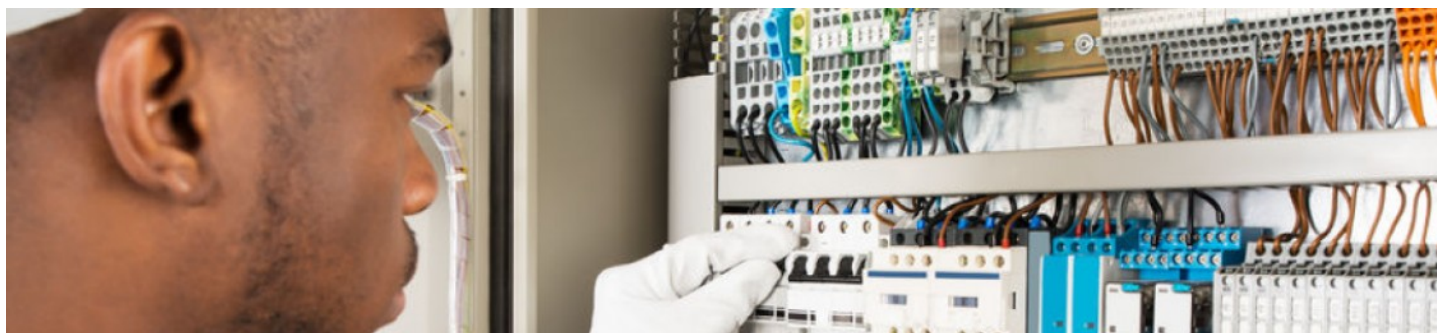
Objectifs :

Cette formation permet au stagiaire :

- D'exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension et haute tension (HTA), dans le respect des prescriptions de la NF C 18-510

L'employeur pourra à l'issue de la formation délivrer à son personnel un titre d'habilitation électrique adéquat aux tâches à réaliser.

Réglementation : Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail - Norme NF C 18-510





DÉROULEMENT DE FORMATION



Formation Hab. Elec. en BT et HT

Préparation à l'habilitation électrique Basse-Tension et Haute-Tension - Opérations d'ordre électrique en Basse-Tension et Haute-Tension (BT-HTA)

(Ref : MOD_2023029)

PROGRAMME

Préparation à l'habilitation électrique initiale : opérations d'ordre électrique en Basse et Haute Tension (HTA) B1(V)-H1(V), B2(V)-H2(V), B2V-H2V Essai, BR, BE-HE Essai et/ou Mesure et/ou Vérification, BC-HC, H0-H0V

- Réglementation en électricité
- Distribution électrique
- Dangers de l'électricité
- Zones à risque électrique
- Opérations électriques et non électriques
- Niveaux d'habilitation
- Moyens de protection
- Consignation
- Documents applicables
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- Ouvrages et installations haute tension (HTA)
- Application et évaluation pratique sur une installation type
- Travaux pratiques sur des installations (dans l'établissement du stagiaire dans la mesure du possible)

NB : chaque stagiaire est muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail et chaussures de sécurité au minimum) pour effectuer les travaux pratiques de la formation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôle, de travail en groupe, etc...permettant de préparer les stagiaires à l'exercice quotidien de leur fonction.

Outils pédagogiques :

Tables, chaises, ordinateur, vidéoprojecteur, paper board, tableau blanc, supports pédagogiques, feuille de papier, stylo, etc...

Matériel pédagogique :

Local électrique, armoire électrique, équipements de protection, outillage, matériels électroportatifs dont VAT, lampe, fusible, prise, équipements de consignation, etc...

Modalités d'évaluation :

Une évaluation des connaissances est réalisée à la fin de chaque module et une évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles, permettant de délivrer un avis d'habilitation qui sera remis à l'employeur. Le titre d'habilitation électrique sera délivré par l'employeur.

Périodicité :

Recyclage recommandé tous les 3 ans selon NF C 18-510

Documentation stagiaire :

Aucune documentation